

Arrêté portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en instrumentation, expérimentation et mesure, session 2018, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2018 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2018 ;

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle C (Sciences de l'Ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Technicien-ne en instrumentation, expérimentation et mesure, au titre de l'année 2018, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Madame CHARASSE Cécile, maître de conférences hors classe, présidente, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur REVOL-BOURGEOIS Michel, assistant ingénieur, expert, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur BLANCHARD Nicholas, ingénieur de recherche de 2ème classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame DELPECH Françoise, professeure des universités classe exceptionnelle, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur TERRIER David, technicien de recherche et de formation classe normale, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame GARCIA Béatrice, attachée d'administration de l'état, suppléante, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à _____, le _____

Pour le Président et par délégation
La Directrice générale déléguée
aux ressources humaines
Carole KADA